

CHAMPIONNAT DES CLUBS ENTREPRISES



Feuille de Match



CD35 FFPJP 17 rue Francisco-Ferrer 35200 RENNES

Valeur des parties : Tête-à-Tête = 2 pts / Doublette = 4 pts / Triplette = 6 pts

Comité Ille et Vilaine

Division :

Groupe :

Date :

Lieu :

Equipe N°

A

Club :

Coach Équipe A - N° Licence :

NOM & Prénom

Equipe N°

B

Club :

Coach Équipe B - N° Licence :

NOM & Prénom

A

Composition Equipe

B

Composition Equipe

NOM - Prénom	N° Licence		n°	NOM - Prénom	N° Licence	
			1			
			2			
			3			
			4			
			5			

En cas d'incident, joindre un rapport

Président du Jury

N° Licence

Club



Championnat Départemental des Entreprises 35 par Équipe des Clubs - FDM Verso



ORDRE des RENCONTRES &

FEUILLE de RÉSULTATS

Club de : A

Club de : B

n°	NOM - Prénom	SCORE	PTS
----	--------------	-------	-----

n°	NOM - Prénom	SCORE	PTS
----	--------------	-------	-----

TÊTES à TÊTES			
1			2 - 0
2			2 - 0
3			2 - 0
4			2 - 0
S/TOTAL PTS >			

TÊTES à TÊTES			
1			0 - 2
2			0 - 2
3			0 - 2
4			0 - 2
S/TOTAL PTS >			

DOUBLETES			
1			4 - 0
2			
1			4 - 0
2			
Joueur remplacé :			
Joueur remplaçant :			
S/TOTAL PTS >			

DOUBLETES			
1			0 - 4
2			
1			0 - 4
2			
Joueur remplacé :			
Joueur remplaçant :			
S/TOTAL PTS >			

TRIPLETES			
1			6 - 0
2			
3			
TÊTE A TETE			
1			2 - 0
Joueur remplacé :			
Joueur remplaçant :			
S/TOTAL PTS >			

TRIPLETES			
1			0 - 6
2			
3			
TÊTE A TETE			
1			0 - 2
Joueur remplacé :			
Joueur remplaçant :			
S/TOTAL PTS >			

Total Général Équipe A	PTS >	
Nombre de Parties Gagnées A		

Total Général Équipe B	PTS >	
Nombre de Parties Gagnées B		

Gagnante : Équipe _____ n° _____ du Club de _____
 Perdante : Équipe _____ n° _____ du Club de _____

Signature Capitaine Equipe A

Signature de l'Arbitre

Signature Capitaine Equipe B

Réserves :

Le club recevant (ou le délégué) doit au plus tard le lundi :

- * transmettre les résultats par mail, rapidement , à : Philippe DESISLES p.desisles@petanquejp35.fr
- poster les feuilles de matchs à : **Philippe DESISLES – 2a allée de Bellevue 35340 LA BOUEXIERE**